Fabula / Les Colloques
Fictions classiques

Pour une approche éditoriale des clefs romanesques sous l'Ancien Régime

Anna Arzoumanov (Université Paris IV-Sorbonne)

Pour citer cet article

Anna Arzoumanov (Université Paris IV-Sorbonne), « Pour une approche éditoriale des clefs romanesques sous l'Ancien Régime », *Fabula / Les colloques*, « Fictions classiques », URL : https://www.fabula.org/colloques/document146.php, article mis en ligne le 05 Avril 2006, consulté le 09 Mai 2025

Ce document a été généré automatiquement le 09 Mai 2025

Pour une approche éditoriale des clefs romanesques sous l'Ancien Régime

Anna Arzoumanov (Université Paris IV-Sorbonne)

Tous ceux qui se sont intéressés au roman sous l'Ancien Régime ont été nécessairement confrontés un jour à la question des lectures à clefs[1] : en rencontrant par exemple, au fil des lectures, une préface qui met en garde le lecteur contre sa tentation de faire des « applications », ou bien encore en tombant sur des clefs insérées dans l'appareil critique d'un roman. Mais souvent les manières d'aborder la question sont tout à fait divergentes. Certains critiques, au nom d'une clôture sacrée du texte littéraire, quand ils ne l'évacuent pas définitivement de leurs analyses, s'efforcent d'en montrer l'inanité, considérant qu'identifier une personne réelle dans un roman relève de l'anecdote et surtout revient à en nier le caractère fictionnel. C'est en particulier le cas des nombreuses préfaces de René Godenne à des œuvres du XVIIe siècle. À l'opposé, on sait les remous qu'ont provoqués les études de René Jasinski, dans les années 1960, qui se proposaient par exemple de nous livrer le « vrai » visage de La Fontaine ou de Racine à partir d'une recherche des clefs de leurs œuvres. On comprend bien que cette tentative de faire coïncider aussi strictement le biographique et le littéraire n'est pas satisfaisante et ne constitue en aucun cas notre projet d'étude. Quelques études récentes, d'Alain Niderst et de Jean Mesnard en particulier, ont pris en compte les clefs des romans de Madeleine de Scudéry, en adoptant une approche plus nuancée du phénomène. Mais l'analyse reste centrée sur un auteur et ne porte pas sur un phénomène global. Un nouveau mouvement a été initié par un article de Bernard Beugnot[2] qui pose des questions proprement théoriques sur ce problème, en mettant certes en garde contre les dérives d'une telle pratique de lecture, mais aussi en affirmant qu'il ne faut pas ranger les clés « au rang des accessoires surannés », parce qu'elles correspondent bien à une pratique d'écriture attestée. Pourtant il en limite considérablement le champ d'étude, puisqu'il montre qu'elles ne sont à prendre en

[1] On donne pour l'instant une portée restreinte à cette notion : une « lecture à clef » est l'identification d'une personne réelle sous un nom fictif de personnage. Une clef prétend ainsi rétablir les vrais noms des personnages et dit que *x* est en fait *y*. Dans *L'Histoire amoureuse des Gaules* par exemple, on considère traditionnellement que Madame d'Olonne est la clef d'Ardélise, mais aussi que le feuillet inséré en fin de texte qui identifie tous les noms propres est la clef de *L'Histoire amoureuse des Gaules*. On verra tout à l'heure combien cette définition est appelée à être enrichie.

[2] « Œdipe et le sphinx : essai de mise au point sur le problème des clés au XVIIe siècle », dans *Le statut de la littérature. Mélanges offerts à Paul Bénichou,* Genève, Droz, 1982.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

considération que dans une perspective génétique qui s'intéresserait aux sources de tel ou tel personnage et, surtout, au nom d'une conception « moderne » de la littérature, il considére qu'elles replient une œuvre sur son référent et nuisent à la libre prolifération des lectures. C'est à des études très récentes, enrichies par les perspectives de l'analyse du discours, que l'on doit une reconsidération de cette question. En effet, Marc Escola, dans un livre sur La Bruyère[3], y consacre des analyses ponctuelles, montrant comment la prise en compte d'une clef peut multiplier les lisibilités d'un texte pour un lecteur moderne. Il conclut son étude par le constat que « les lectures à clefs pourraient nourrir une réflexion proprement théorique ». Delphine Denis, dans son livre *Le Parnasse galant*, consacre un chapitre entier à une étude synthétique sur le nom galant et sur la question des clefs. Elle propose pour la première fois de rendre du sens à cette pratique, en la considérant comme un lieu de l'articulation entre l'espace social et le champ littéraire. Mais cette analyse, consacrée à la catégorie littéraire de la galanterie, ne concerne qu'un champ d'étude restreint et laisse en suspens un certain nombre de questions. Myriam Maître, dans une étude sur les précieuses[4], montre que les clefs font partie de leur esthétique et qu'elles participent d'une pratique générale de travestissement. Enfin, un numéro de *Littératures classiques*[5], dirigé par Marc Escola et Mathilde Bombart, est entièrement consacré à cette question, ce qui prouve le regain de faveur que connaît la réflexion sur cette pratique.

Malgré cet intérêt renaissant pour les clefs, les polémiques autour de la lecture à clef sont souvent très vives, chacun l'interprétant en fonction de sa propre définition de la littérature et de l'art en général. Mais surtout il est manifeste que la place donnée à la lecture à clef dans les études sous l'Ancien Régime est souvent due à une compréhension différente de la pratique en elle-même. Or dès le XVIIe siècle, les définitions de cette notion sont déjà tout à fait divergentes, comme le montrent les trois exemples suivants.

Voilà comment les rédacteurs du *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 définissent une clef :

> On appelle, *Clef,* l'explication des noms desguisez dans un Roman, ou des façons de parler mysterieuses dont on se sert en quelques Sciences, comme dans la Cabale, dans la

[3] Marc Escola, *La Bruyère I, Brèves questions d'herméneutique, La Bruyère II, Rhétorique du dicontinu*, Paris, Champion, « Moralia », 2001.

[4] Myriam Maître, *Les Précieuses, Naissance des femmes de lettres en France au XVIIe siècle*, Paris, Champion, « Lumière classique », 1999.

[5] *Littératures classiques n°54, Printemps 2005.*

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

> Chymie, pour en cacher les secrets. *Ce Roman est beau, mais il n'y a point de plaisir si l'on n'en a la clef*.[6]

Si l'on ne s'intéresse ici qu'au premier volet de cette notice, dans le roman, le terme de « clef » s'applique exclusivement au décryptage des noms lorsqu'ils sont déguisés. Mais la définition est loin d'être précise. Est-ce que le terme d' « explication » recouvre une compréhension minimale de la clef, forger une clef signifiant affirmer que tel personnage est en fait telle personne réelle masquée sous un faux nom, ou bien est-ce qu'au contraire le terme en recouvre une compréhension maximale, où forger une clef renvoie à toutes les opérations d'explication du nom, comme la traduction des noms allégoriques par exemple[7] (dire que tel personnage représente la Vérité par exemple) ?

La définition de Furetière est encore plus floue car elle inclut de nombreux sens différents :

> Clef, en termes de polygraphie, signifie aussi l'alphabet d'un chiffre, qui est secret & commun entre celuy qui escrit la lettre, & celuy qui la déchiffre. C'est presque en ce sens qu'on dit qu'un homme a la clef d'une affaire, pour dire, qu'il en a le secret, la conduite, qu'il en est le maistre. C'est aussi dans ce sens qu'on dit, avoir la clef d'un roman, ou d'un livre dont on a déguisé les noms, quand on a les noms véritables, au lieu des fabuleux dont l'Auteur s'est servi, ou l'explication de plusieurs endroits obscurs qui ont relation aux temps, ou aux lieux. La clef de *Cyrus*, de Rabelais, du *Catholicon d'Espagne*, de l'*Euphormion* de Barclay.

Conformément à la définition du *Dictionnaire de l'Académie*, forger la clef d'un roman signifie offrir au lecteur les noms véritables là où le roman ne donnait que les noms fictifs. Mais immédiatement Furetière ajoute que la clef est aussi l' « explication » de tout ce qui a trait aux repères spatiotemporels, aux « endroits obscurs qui ont relation aux temps ou aux lieux ». La clef n'est donc pas uniquement un déchiffrement des noms propres.

L'interprétation d'une gravure qui figure dans l'édition de 1792 de *Ann'Quin Bredouille, ou le Petit cousin de Tristram Shandy*[8] conduit à une interprétation encore plus large de la notion. Cette gravure proposée en regard du frontispice de l'ouvrage représente un petit personnage devant une porte close, au-dessus de laquelle figure l'enseigne « magasin d'énigmes ». Sous cette porte apparaît une

6 *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, nous soulignons.

7 Traduire un nom allégorique, c'est par exemple affirmer que dans *Macarise* de d'Aubignac, le personnage d'Adaine est la personnification d'une entité abstraite, l'ignorance.

8 Je remercie très vivement Jan Herman qui a eu la gentillesse de me faire découvrir cette gravure.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

gigantesque clef. Une légende (« L'imbécile ! qui attend qu'on lui apporte et qui ne voit pas où elle est ») guide l'interprétation de cette illustration. C'est donc que le personnage attend qu'on lui apporte la clef de la porte et ne voit pas qu'il lui suffit de se baisser pour la trouver. Cette gravure est une moquerie à l'égard du lecteur qui attend une clef pour entrer dans le roman alors qu'il en a une à sa disposition. Comment comprendre ici cette présence de l'image d'une clef au seuil du roman ? Peut-elle être comprise comme l'explication des seuls noms propres ? Ou bien est-elle plus largement synonyme de signification du roman qui ne se limite pas aux temps et aux lieux ?

Cette diversité des conceptions des clefs romanesques montre bien qu'avant de débattre sur la légitimité d'une réflexion sur la lecture à clefs dans les études sur le roman de l'Ancien Régime, il faut essayer de comprendre ce que recouvre exactement cette pratique. Cette étude propose une réflexion sur la recherche d'une méthode globale qui permette de la comprendre avec le plus de justesse possible[9].

Une première façon d'aborder de manière globale les clefs romanesques est d'étudier les préfaces et les titres des romans qui les évoquent. Les « seuils » d'une fiction donnant des indications sur la façon dont on doit la lire, il semble donc logique que ce soit précisément le lieu où les auteurs évoquent les lectures à clef. Quels sont les mérites et les inconvénients de cette approche ? Quels sont les apports de l'analyse éditoriale ?

Titres et préfaces évoquant la lecture à clef

Une première méthode d'approche du phénomène consiste à étudier les titres et les préfaces des romans qui évoquent la lecture à clef. Un premier constat s'impose, le discours sur les lectures à clefs y est omniprésent. Une étude systématique des préfaces réunies dans le *Recueil de préfaces de romans au XVIIIe siècle*, *1700-1750* permet de donner des éléments chiffrés sur cette prégnance du discours sur les clefs. On y relève en effet vingt-sept préfaces sur cent soixante-dix, soit à peu près un sixième, qui évoquent la lecture à clef, soit pour encourager, soit pour dissuader le lecteur de la pratiquer.

Invitation à l'identification de personnes réelles[10]Préfaces et titres qui revendiquent le travestissement de noms propres réels

On ne compte pas les titres qui mettent en avant le déguisement sous lequel sont présentés les personnages. Un premier exemple du début du dix-septième siècle

[9] Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une thèse sous la direction de D. Denis à Paris-IV qui porte sur les clefs imprimées sous l'Ancien Régime.

[10] Les exemples sur lesquels est fondée cette étude sont volontairement très différents autant du point de vue générique que du point de vue chronologique afin de montrer que c'est une tendance générale qui subsume les clivages de genre et qui se retrouve autant au XVIIe qu'au XVIIIe siècle.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

est la reprise topique de la formule « sous les noms de »[11], comme le titre suivant, *L'Arcadie françoise de la nymphe Amarille où par plusieurs histoires, et sous noms de bergers, sont déduits les amours de plusieurs seigneurs et dames de la cour*[12]. Cette catégorie de titres laisse supposer que le personnage est une personne réelle dont le nom est masqué par le romancier. Certains lecteurs peuvent ainsi considérer ce titre comme une invitation à chercher le nom réel du personnage. Pour autant on ne peut pas dire que ces romans sont des romans à clef, puisque la récurrence d'une même formule en indique le caractère topique.

Au XVIIIe siècle, on pourrait interpréter de la même façon de nombreux titres qui laissent supposer que les personnages représentés dans le roman sont réels et contemporains du lecteur. Les titres dans lesquels les noms des personnages apparaissent sous la forme réduite d'une initiale[13] en sont un exemple au succès incontestable. Ainsi le titre *Adelaïde ou Mémoires de la Marquise de M*** écrits par elle-même*[14] laisse supposer que les personnes représentées dans le roman sont réelles et que leurs noms sont laissés secrets pour conserver l'anonymat.

Par ailleurs, on ne compte pas les titres de romans de l'Ancien Régime qui intègrent la mention « histoire de ce temps/de ce siècle[15] », « histoire véritable », « histoire de la Cour[16] », qui peuvent laisser également supposer que les personnages sont réels.

Quand ce n'est pas le titre qui suggère que le personnage représenté dans la fiction est réel et que son nom est masqué, la préface peut jouer ce rôle. Voici quelques exemples hétérogènes pour montrer une nouvelle fois que l'invitation à forger des clefs n'est pas le propre d'un sous-genre romanesque.

Le premier exemple est emprunté au genre de l'histoire tragique du début du XVIIe siècle :

---

11 En voici quelques exemples tirés du catalogue de la Bibliothèque de l'Arsenal : *Les Amours d'Amisidore et Chrysolite, histoire véritable où sous noms empruntez est décrite l'inconstance des amours de ce temps, par le Sieur du Bail*, Paris, chez Rolet Boutonus au Palais, en la galerie des prisonniers, 1623, *Le Cleandre d'Amour et de Mars, où sous le nom de Prince de Loriane sont décrites les aventures amoureuses d'un prince français*, Bordeaux, S. Millau, 1620, *Histoire de la cour, sous les noms de Chromidonte et de Hermilinde*, Paris, Toussaint du Bray, 1629, *La Galathée ou les Adventures du Prince Astiages, histoire de nostre temps, où sous noms feints sont représentés les amours du Roy et de la Reyne d'Angleterre*, Paris, P. Rocolet, 1626.

12 *L'Arcadie françoise de la nymphe Amarille où par plusieurs histoires, et sous noms de bergers, sont déduits les amours de plusieurs seigneurs et dames de la cour*, Paris, G. et Q. Robinot, 1625.

13 En voici quelques exemples tirés du catalogue de la Bibliothèque de l'Arsenal : *Antipamela ou Mémoires de M.D.** traduits de l'anglois*, Londres [Paris], 1742, *Le Voyage de Guibray ou les Avantures des Princes de B… et de G…, pièce comique, avec l'histoire du fameux Barry, de Filandre et d'Alison*, 1704, *Suite des époux malheureux ou Histoire de M. et de Mme de ****, Paris, Laporte, 1783, *Histoire et galante et véritable de G****, Amsterdam,* J.H. Desbordes, 1716, *Mémoires de M. Le Marquis de ****, écrits par lui-même*, Paris, Veuve Coustelier, 1728.

14 [Louise de Kervalis], *Adelaïde ou Mémoires de la Marquise de M*** écrits par elle-même*, Neufchatel, imprimerie de la société typographique, 1782.

15 *Le Vicomte de Barjac ou Mémoires pour servir à l'histoire de ce siècle*, Dublin, Wilson et Paris, 1784.

16 *Les Fortunes diverses de Chrysomire et de Kalinde, où par plusieurs événements d'amour et de guerre sont représentées les intrigues de la cour*, Paris, A Alayert, 1638.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

> Il m'a semblé à propos d'en déguiser les noms, afin de n'affliger leurs familles, puisqu'elles en sont assez affligées.[17]

Cette reconnaissance du cryptage des noms par le préfacier, justifié par une volonté de ne pas « affliger » les familles, peut être lue, au moins par certains, comme une invitation à démasquer les personnes réelles représentées par Rosset.

Dans un genre tout à fait différent, celui de la nouvelle galante de la deuxième moitié du dix-septième siècle, on trouve dans la préface de *Cleonice ou le romant galant* de Madame de Villedieu la même reconnaissance de la pratique du cryptage des noms réels :

> Ce n'est pas que celuy qu'elle [l'héroïne] portoit autrefois, ne soit assez illustre, pour n'avoir besoin d'estre déguisé ; mais vous sçavez que les noms alégoriques, ont un son plus agréable pour l'oreille que les noms connus ; il faut exciter la curiosité du lecteur, pour divertir son imagination. Et le mystère est si fort de l'essence d'une aventure amoureuse, qu'on ne diroit pas je vous ayme, sur le bon ton, si le Tircis, ou la Clémence, n'assaisonnoient une conversation d'amour[18].

Pour la préfacière, les noms des personnages réels sont abandonnés au profit des noms antiques parce qu'ils ont un son plus agréable, mais aussi parce qu'ils sont entourés d'un halo de mystère qui convient particulièrement bien au roman. S'il se justifie différemment, le recours au cryptage n'en est pas moins explicitement affiché.

Un dernier exemple tiré des *Mémoires du marquis de Mirmon* (1736) montre à quel point le travestissement de personnes réelles dans le roman est un leitmotiv dans les préfaces de fictions narratives des XVIIe et XVIIIe siècles :

> Les aventures qui sont décrites dans ce livre ne sont point de ces histoires faites à plaisir et inventées par un faiseur de roman. *Elles sont si véritables que, quelque soin qu'on ait pris de changer et de surcharger quelques faits pour les rendre méconnaissables, il est impossible que bien des gens n'y soient reconnus.* L'histoire des deux religieuses est si publique qu'on n'a point déguisé leurs noms, ainsi *qu'on a fait à l'égard de tous les autres, pour qui on a eu cette attention, et surtout pour celui du chanoine, qu'on a laissé en blanc pour éviter toute maligne interprétation.*

---

17 François de Rosset, *Les Histoires mémorables et tragiques de ce temps* [1615], Paris, Le Livre de poche, 1994. p. 35.

18 Mme de Villedieu, *Cléonice ou le Romant galant, nouvelle*, Genève, Slatkine reprints, 1979, réimpression de l'édition de Paris de 1669, p. 4-5.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Une nouvelle fois, le préfacier met en avant la réalité de l'existence de ses personnages et affirme que les noms de presque tous les personnages sont déguisés, invitant ses lecteurs à « reconnaître » certaines personnalités[19]. On remarquera par ailleurs ici que, paradoxalement, c'est le blanc qui évite la « maligne interprétation » et non le nom propre lui-même. Autrement dit, ce serait le blanc qui régulerait le sens du roman. Pourtant on sait que le blanc est amené à être rempli, le lecteur étant ainsi invité à interpréter et donc à identifier.

Les exemples d'invitation à une lecture à clef sont donc monnaie courante dans les paratextes des fictions narratives de l'époque classique[20]. Il est difficile d'évaluer le degré de sérieux de cette invitation ou même de comprendre sa portée réelle. S'il est indéniable que ces titres et ces préfaces suggèrent la possibilité d'une lecture à clef, il est évident que le contrat de lecture n'est pas si simple. Puisqu'il y a une telle récurrence, c'est que ces titres ont une dimension topique. Or un *topos* conduit à une réception distanciée d'un thème. Mais dans quelles mesures ? Est-ce que certains lecteurs plus naïfs que d'autres y croient ? Au XIXe siècle, ce type de titres a constitué une condition suffisante pour que les bibliophiles en recherchent les clefs, comme en témoigne de façon exemplaire le dictionnaire de Fernand Drujon sur les livres à clef[21]. Dans la seconde moitié du XXe siècle au contraire, on ne s'y fie presque jamais. Une attitude a supplanté l'autre, en fonction des évolutions des théories de la littérature.

Une autre tendance se situe à l'opposé de ces invitations, il s'agit pour les préfaciers d'opposer un déni aux tentations des lecteurs de forger des clefs.
Dénégation des clefs forgées par le lecteur

Dénier par avance les clefs forgées par le lecteur devient un véritable *topos* sous l'Ancien Régime. Mais les formes sous lesquelles il apparaît sont très diverses.

Pour l'Abbé de Pure, dans la préface « Au critique » de *La Prétieuse ou le mystère des ruelles*, toute lecture à clef est rejetée à l'avance au nom du secret de l'intention d'auteur :

> Toi qui prétens me censurer

19 Fernand Drujon, dans *Les Livres à clefs*, cite d'ailleurs ce passage pour montrer que *Les Mémoires…* est un roman à clef.

20 On citera parmi de nombreux exemples la préface de *L'Histoire de l'origine du prince Menzikow et de Dom Alvar Del Sol* (1728), l' « Avertissement » de *Thémidore ou mon histoire et celle de ma maîtresse* de Godard d'Aucour (1745), la préface des *Mémoires ou Aventures de Monsieur le Comte de Kermalec*, La Haye, 1740, ou encore la préface de *Le Tendre Ollivarius, nouvelle galante, par M. B** de B****, Amsterdam, Henri Desbordes, 1718.

21 DRUJON (Fernand), *Les Livres à clef. Étude de bibliographie critique et analytique pour servir à l'histoire littéraire*, Paris, 1888, « Culture et civilisation » (impression anastaltique), Bruxelles, 1966.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Oserais-tu bien me jurer,

D'avoir toute l'intelligence

Et la clef de mon sentiment ?

Je n'ay pour toute ma defense

Que ces quatre vers seulement :

Tel pense deviner, qui n'est qu'un Allemant ;

Tel qui pense savoir à fonds ce que je pense,

Pense une extravagance

Car il ne pense pas que je pense qu'il ment.[22]

Pour Furetière, dans la préface du *Roman bourgeois*, toute clef est par avance rejetée parce que trop simple :

> Toute la grâce que je te demande, c'est qu'après t'avoir bien averti qu'il n'y a rien que de fabuleux dans ce livre, tu n'ailles pas rechercher vainement quelle est la personne dont tu croiras reconnaître le portrait ou l'histoire, pour l'appliquer à Monsieur un tel ou à Mademoiselle une telle, sous prétexte que tu y trouveras un nom approchant ou quelque caractère semblable. Je sais bien que le premier soin que tu auras en lisant ce roman, ce sera d'en chercher la clef ; mais elle ne te servira de rien, car la serrure est mêlée[23].

Signalons ici la complexité de ce déni. Dans une rhétorique assez retorse, le romancier affirme dans un premier temps que tout est « fabuleux », autrement dit que le lecteur va entrer dans un univers entièrement fictionnel, mais un peu plus loin, il ne nie pas les applications référentielles. Parce qu'il a à dessein emmêlé les fils, l'auteur insiste sur le fait que le lecteur ne peut pas savoir qui se cache derrière les noms propres. Il n'y a donc en aucun cas affirmation du statut fictionnel de ses personnages, mais seulement négation de la possibilité de connaître sa véritable intention. Or, précisément, Furetière a recours à l'anagramme la plus transparente

22 Abbé de Pure, « Au critique », *La Prétieuse ou le mystère des ruelles*, Paris, Droz, « Société des textes français modernes »,1938, 2e partie, p. 182.

23 Antoine Furetière, *Le Roman bourgeois*, édition de Jacques Prévost, Paris, Gallimard, « Folio », 1981, p. 24.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

qui soit, *Charoselles* pour Charles Sorel. Dans ce cas précis, la serrure est donc loin d'être « mêlée ». Elle est au contraire tout à fait ouverte aux lecteurs. Le déni est donc traité avec désinvolture.

À partir de La Bruyère et de son rejet indigné des clefs des *Caractères* que toute la Cour s'arrache, les dénis deviennent véritablement topiques. On citera une dernière préface, très célèbre, celle des *Égarements du cœur et de l'esprit* :

> Il est vrai que ces romans, qui ont pour but de peindre les hommes tels qu'ils sont, sont sujets, outre leur trop grande simplicité, à des inconvénients. Il est des lecteurs fins qui ne lisent jamais que pour faire des applications, n'estiment un livre qu'autant qu'ils croient y trouver de quoi déshonorer quelqu'un, et y mettent partout leur malignité et leur fiel. Ne serait-ce pas que ces gens si déliés, à la pénétration desquels rien n'échappe, de quelque voile qu'on ait prétendu le couvrir, se rendent dans le fond assez d'injustice pour craindre qu'on ne leur attribuât le ridicule qu'ils ont aperçu, s'ils se hâtaient de le jeter sur les autres. De là vient cependant que quelquefois un auteur est accusé de s'être déchaîné contre des personnes qu'il respecte ou qu'il ne connaît point, et qu'il passe pour dangereux, quand il n'y a que ses lecteurs qui le soient.
>
> Quoi qu'il en puisse être, je ne connais rien qui doive, ni qui puisse empêcher un auteur de puiser ses caractères et ses portraits dans le sein de la nature. Les applications n'ont qu'un temps : ou l'on se lasse d'en faire, ou elles sont si futiles qu'elles tombent d'elles-mêmes. D'ailleurs où ne trouve-t-on pas matière à ces ingénieux rapports ? La fiction la plus déréglée, et le traité de morale le plus sage, souvent les fournissent également ; et je ne connais jusqu'ici que les livres qui traitent des sciences abstraites, qui en soient exempts.

Le rejet des lectures à clef peut revêtir différentes significations : affirmation d'une fonction morale de la satire, figuration du moraliste en honnête homme, invitation ludique et provocatrice à chercher des clefs, argument du secret de l'intention de l'auteur, dénonciation d'un plaisir « malin ». La fréquence de ces dénis[24] et la reprise de mêmes formules d'une préface à l'autre montrent que le rejet affiché des lectures à clef n'est pas moins topique que les invitations. Pourtant la critique du XXe siècle a eu tendance à prendre plus au sérieux ces dénis que les invitations que nous avons vues précédemment. En effet, gênée par la lecture à clef et par l'entrée du référentiel dans la fiction, elle s'appuie sur ces nombreux dénis pour partager le

[24] On citera, parmi de très nombreux exemples de dénis des clefs, les préfaces du *Roman satyrique* de Jean de Lannel, du discours à l'Académie de La Bruyère, de *Gil Blas de Santillane* de Lesage, du *Festin nuptial dressé dans l'Arabie heureuse au mariage d'Esope, de Phèdre et de Pilpai avec trois fées, divisée en trois tables, par M. de Palaidor*, de *Angola, histoire indienne, ouvrage sans vraisemblance*, des *Amours de Zéokinizul*, *Roi des Kofirans*, du *Voyage d'Amathonte*, de *Callophile, histoire traduite du scythe en latin par un vieux philosophe visigoth et mise en français par un jeune avocat du Languedoc*, de *Paris, Histoire anecdotique, morale et critique*, des *Contes moraux* de Jean-François Marmontel, des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit et du cœur*, des *Mémoires pour Madame la Duchesse de Morsheim ou Suite des mémoires du vicomte de Barjac*.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

lectorat de l'Ancien Régime en bons et mauvais lecteurs. Il y aurait d'une part les chercheurs de clefs, incapables d'apprécier le « plaisir essentiel du texte », d'autre part les auteurs et les bons lecteurs qui ne se laisseraient pas aller à ce plaisir aveugle. C'est la conclusion à laquelle parvient Françoise Barguillet qui s'appuie précisément sur ces dénis pris à la lettre :

> Les milieux mondains se disputent les « romans à clés » avec une curiosité qui manifeste aussi leur superficialité : ils réduisent le roman à n'être qu'un jeu de société, devinette ou rébus : une fois la « clé » trouvée, le sel de l'histoire disparaît puisque l'esprit de fine médisance n'est plus sollicité. . Autant dire que, très attentifs aux applications possibles des portraits romanesques à des personnes de leur entourage*, ils le sont moins à ce qui fait l'essentiel d'un roman peaufiné avec amour par un auteur méticuleux*. C'est pourquoi Lesage dans l'Avertissement de *Gil Blas*, Duclos dans son préambule aux *Confessions du comte de …* ou Crébillon dans la préface des *Egarements* se plaignent de cette manie, d'autant que, leurs livres ayant des prétentions réalistes, les lecteurs se croient autorisés à chercher partout des figures connues, dispersant leur attention sur des détails frivoles.[25]

Frivoles, anecdotiques et aveugles, les lectures à clefs seraient condamnées par les *vrais* auteurs, parce qu'elles ne relèveraient pas du plaisir, plus littéraire pour nous, d'apprécier l' « essentiel » du texte, à savoir une beauté détachée de toute contingence. Ces dénis des lectures à clef ont souvent été interprétés comme le refus d'un geste herméneutique et ils ont pu servir de caution à des analyses poétiques qui refusent l'intrusion du référentiel dans les études littéraires. Pourtant ils exigent une lecture plus nuancée et méritent d'être confrontés les uns aux autres.

On voit que l'étude des « seuils » permet de montrer que les clefs sont partie intégrante des schémas de réception sous l'Ancien Régime. Mais cette approche laisse en suspens un certain nombre de questions. Quelle part de jeu les lecteurs voyaient-ils dans ces titres et dans ces préfaces ? Est-ce que le public romanesque était partagé entre ceux qui prenaient à la lettre cette invitation et ceux qui ne la croyaient pas ? Enfin, on a vu que les définitions des clefs données par Furetière et le *Dictionnaire de l'Académie* indiquent que cette attitude de lecture est loin d'être univoque et révèlent qu'un discours critique moderne sur les clefs doit se fonder sur une compréhension précise de l'objet. Or ce panorama des « seuils » ne permet pas de savoir les formes que prennent les lectures à clefs. Il s'agit donc d'étudier le geste herméneutique en lui-même.

Approche éditoriale : premières hypothèses

25 Françoise Barguillet, *Le Roman au XVIIIe siècle*, Paris, 1981, p. 18.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Les bibliothèques abondent en clefs de toutes sortes, manuscrites ou imprimées. Ce matériau d'une richesse exceptionnelle n'a jamais fait l'objet d'une étude globale. Or l'étude des clefs elles-mêmes est riche d'enseignements sur les différentes formes que peuvent prendre les lectures à clef ? Il faut distinguer d'emblée clefs manuscrites, qui sont la trace d'une lecture individuelle ou collective, et clefs imprimées, qui se veulent prescriptives, indiquant au lecteur comment il faut lire un roman. Pour des raisons d'ampleur du *corpus*, nous nous limitons aux clefs imprimées, en tentant ainsi une approche éditoriale du phénomène[26].

Cette approche matérielle a l'avantage d'indiquer la façon dont les éditeurs conçoivent la lecture à clef, ainsi que l'idée qu'ils se font des codes de réception. En outre, puisque tout énoncé imprimé dans une édition se veut prescriptif et participe de la mise en place d'un contrat de lecture, une clef imprimée influe la façon dont la lecture à clef est pratiquée. Ainsi la clef imprimée n'est pas seulement le reflet d'une pratique de lecture, elle en est aussi le moteur. L'enjeu est donc déplacé, il ne s'agit plus de comprendre la façon dont la pratique s'inscrit dans le champ littéraire de l'Ancien Régime, mais de connaître les modalités de la pratique.

Un premier constat s'impose : les éditeurs ne sont en général aucunement découragés par les dénis, ce qui confirme la part de jeu qui les caractérise. L'exemple des éditions des *Amours de Zeokinizul* l'illustre de manière exemplaire. La préface oppose une nouvelle fois un déni aux lectures à clef :

> La vérité se peint si bien dans ce livret, qu'il serait inutile de donner ici des caractères auxquelles on put la reconnaître. Mais peut-être y ajoutera-t-on à la vérité, peut-être en fera-t-on des applications aussi fausses qu'injurieuses ? C'est ce qu'il faut empêcher.

Or ce roman, dans le titre duquel on reconnaît facilement l'anagramme de Louis XV (ce qui montre que le déni n'est qu'un jeu), publié pour la première fois en 1746, a fait l'objet d'une nouvelle édition avec une clef imprimée en 1747 qui porte le titre « Clef des Noms et Anagrammes des *Amours de Zéokinizul*. »

Les exemples en sont nombreux. À l'inverse, majoritaires sont les romans qui, alors que leurs seuils semblaient inviter à une lecture à clef, n'ont jamais donné lieu à une clef imprimée.
Formes et structures des clefs que présentent les éditions.

Dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale de France, une quarantaine d'éditions d'ouvrages romanesques présentent des explications qui proposent des

[26] Une étude des nombreuses clefs imprimées que l'on trouve dans les éditions de la Bn et de l'Arsenal s'avèrerait tout aussi féconde.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

équivalents réels à des personnages fictifs qui ne portent pas toujours le titre de clefs. Voici les grandes tendances que l'on peut dégager.

1. Clefs-listes

La forme la plus fréquente de clefs est la liste. Cette liste suit soit l'ordre alphabétique, soit l'ordre d'apparition des personnages. La plupart du temps, cette clef n'est pas donnée par l'auteur et est anonyme (sauf dans le cas particulier de la galanterie, étudié par D. Denis dans *Le Parnasse galant*). On remarquera que, lorsqu'elle est sous la forme d'une liste, cette clef ne s'accompagne d'aucune preuve la justifiant. L'identification référentielle est donc donnée comme allant de soi. Elle trouve sa justification dans son élaboration même.

Ces listes sont constituées d'éléments qui varient d'une clef à l'autre.

Le premier type de listes présente les noms des personnages fictifs et les noms propres de leurs équivalents réels. Dans la clef de *L'Histoire amoureuse des Gaules* de l'édition *princeps* de 1665, on trouve ainsi un nom fictif de personnage, Amaranthe, accompagné de son équivalent réel, Mme de Précy, aucune autre information n'étant proposé au lecteur.

Mais ce premier type peut être plus élaboré. Les noms propres sont alors accompagnés de véritables notices qui offrent des détails biographiques sur les personnes réelles citées ou des indications sur la place du personnage dans l'économie narrative du roman. La clef des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, Berlin, Aux dépens de la compagnie de 1759, présente ainsi le nom propre du personnage fictif, « *Abdoul* », accompagné de son statut dans la fiction, « Fils de *Fazel* », puis son équivalent réel, « Mr le Comte de Morville », accompagné de sa fonction dans la vie politique française, « premier Secrétaire d'État sous le Régent ». Contrairement à la clef de *L'Histoire amoureuse des Gaules*, cette clef est destinée à un public plus large. Le lecteur se voit offrir non seulement le décryptage des noms, mais aussi une petite notice qui indique les fonctions administratives des personnages, les liens familiaux qui les unissent. Il est intéressant de remarquer que dans ce cas, cette clef n'est pas la première publiée et que l'ouvrage a été publié en 1745, soit quatorze ans avant. L'écart temporel entre l'écriture et la lecture s'est creusé, le lecteur se voit donc offrir des indications supplémentaires qui lui permettent de combler ses lacunes.

Un deuxième type de listes associe non seulement des personnages fictifs avec des individus réels, mais aussi des éléments plus hétérogènes. C'est le cas par exemple de la clef de Rabelais de l'édition d'Amsterdam, Adrien Moetjans, M.DCLIX, ou encore de l'édition de Bruxelles, Henri Frix, M.DCLIX[27]. Pour la majorité des cas, un nom réel est associé à un nom fictif (de personne : Gargantua est ainsi François I, Frère Jean des Entommeures, le Cardinal de Lorraine, etc ; de lieu : Hiiac est

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

l'Alsace). Quelques noms fictifs sont cependant associés à des noms communs, qui dénotent soit une fonction d'une personne réelle lorsque le nom propre fait défaut ou n'évoquerait rien au lecteur (on apprend ainsi que Hetripa (Her Trippa) est un Grand magicien ou encore que Lennevault est le Chancelier de l'Evêque de Mailzais), soit dénotent des entités abstraites (Panigon est ainsi la Paix, Decretales les Décrets de Rome ou encore Thélème le Protocole du Concile de Trente), soit des entités concrètes (Gaster est ainsi le Ventre, traduction étymologique). La lecture à clef n'est donc pas uniquement lecture référentielle, elle est aussi allégorique. Mais cette hétérogénéité de la clef est relative. Elle permet surtout de révéler l'identité prétendue des personnes que Rabelais a masquées sous le voile de la fiction.

Dans ce deuxième type de listes, le décryptage des noms propres par l'embrayage référentiel peut être minimal. Le cas de la « clef » de *Macarise* l'illustre de façon exemplaire. La plupart des noms propres fictifs sont décryptés par des entités abstraites (Adaine est « L'Ignorance », Asirée, « l'Hérésie ») ou par des types humains (Arcomène est « L'homme content, ou vrai philosophe, du mot grec qui signifie *content* »). Mais deux noms propres se trouvent néanmoins associés à des personnes réelles contemporaines, soit par un syntagme qui ne permet pas de l'identifier (Alcandre est « un jeune seigneur de la Cour »), soit par un nom propre qui désigne une unique personne (Arisman est « le Cardinal Masarin, par anagramme sans changement »).

Les équivalents associés aux personnages fictifs peuvent être également accompagnés de notices explicatives plus ou moins longues.

On peut tirer plusieurs conclusions de ces observations objectives de « clefs-listes » :

Une liste qui porte le nom de « clef » dans l'édition d'une fiction n'est pas nécessairement association d'un nom propre réel et d'un nom fictif. La « clef » ne prétend donc pas uniquement donner les vrais noms des personnages visés par un roman, elle est plurielle. Lecture allégorique et lecture à clef sont inextricablement liées.

La liste laisse supposer que les personnages peuvent être remplacés par leurs équivalents réels dans l'ensemble du roman. La lecture référentielle n'a pas un caractère local, mais global. Autrement dit, tous les énoncés qui se rapportent à un personnage peuvent être rapportés à une personne réelle.

La liste, située la plupart du temps en fin de volume, est autonome. Elle peut se lire indépendamment du texte auquel elle s'applique. C'est d'ailleurs le cas de

[27] *Les Œuvres de M. François Rabelais, docteur en médecine, dont le contenu se voit à la page suivante. Augmentées de la vie de l'auteur et de quelques remarques sur sa vie et sur l'histoire. Avec la clef et l'explication de tous les mots difficiles*, Amsterdam, Adrien Moetjans ou Bruxelles, Henri Frix, M.DCLIX.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

nombreuses clefs-listes qui ont été imprimées hors de toute édition et ont circulé à part[28].

2. Clefs qui évacuent définitivement les noms propres fictifs[29]

La lecture à clef peut prendre un caractère tellement systématique que, au lieu de proposer un équivalent réel à un nom fictif, l'éditeur remplace, dans une nouvelle édition, les noms fictifs par leurs équivalents réels. C'est le cas de plusieurs éditions de *L'Histoire amoureuse des Gaules* et *L'Histoire des Amours du Grand Alcandre*[30] sous les titres *Histoire amoureuse de France*[31] et *Histoire des amours de Henri IV*[32]. En effet, immédiatement après leur publication, personne n'avait eu de doute sur le fonctionnement de ces deux romans qui avaient été compris comme des romans à clef racontant les amours de personnalités, pour le premier, de la cour de Louis XIV, pour le deuxième, de la cour de Henri IV, dont Henri IV lui-même. Puisque ce fait apparaissait incontestable aux éditeurs, ils se sont sentis autorisés à faire disparaître les noms fictifs des romans. La lecture à clef a donc été comprise comme exclusive, ne permettant pas de lire le roman comme une fiction. Avec ce type de clef, le lecteur n'a plus le choix. Le texte lui est imposé comme une chronique, à ranger du côté du libelle scandaleux.

Clefs sous la forme de notes

Il existe également des ouvrages qui fournissent des clefs sous la forme de notes. À l'inverse de la liste placée dans le paratexte qui porte sur la totalité de la fiction, la note a une portée plus restreinte puisque que, pour reprendre la formule de G. Genette, elle est toujours « relati[ve] à un segment plus ou moins déterminé du texte, et disposé soit en regard soit en référence à ce segment »[33]. Elle suppose donc que l'explication ne porte que sur un segment textuel, et non plus sur l'ensemble du roman, elle a donc toujours un caractère local. Elle se distingue également de la liste par son statut pragmatique. Étroitement dépendante du texte source, elle n'apparaît pas comme un ajout, mais comme un élément nécessaire à sa compréhension. Elle a pour fonction de faciliter le travail herméneutique du

28 L'Arsenal possède ainsi un carton constitué de clefs sous la forme de listes autonomes réunies sans les textes auxquelles elles s'appliquent.

29 Pour une analyse plus détaillée de cette pratique éditoriale, je me permets ici de renvoyer le lecteur à mon article « L'Histoire amoureuse des Gaules, entre chronique scandaleuse et divertissement galant », *Littératures classiques* n°54, printemps 2005, p. 141-151.

30 La version cryptée de ce roman, accompagnée d'une clef-liste, est publiée pour la première fois à Paris en 1651 chez la Veuve Guillemot.

31 Tous les ouvrages publiés sous le nom d'*Histoire amoureuse de France*, très souvent réimprimés, donnent les noms réels. On peut y ajouter les recueils collectifs des *Amours des dames illustres de nostre siècle*, plus tard de *L'Histoire amoureuse des Gaules* de 1754, *L'Histoire amoureuse des Gaules suivie des romans historico-satiriques du XVIIe siècle recueillis et annotés par M. C.-L. Livet*, Paris, « Bibliothèque elzévirienne », 1856, 4 tomes.

32 Les éditions de cette version décryptée du roman sont très nombreuses. Elles voient le jour dans les années 1660.

33 Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Seuil, « Poétique », 1987.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

lecteur. Cette présentation matérielle laisse ainsi penser que les identifications référentielles sont comme appelées par l'obscurité du texte.

On rencontre deux types de notes, en bas de page et en fin de volume.

L'édition de 1696 de la *Satyre ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne…* à Rastisbonne, chez Mathias Kerner[34], offre au lecteur des notes de bas de page qui permettent au lecteur de connaître les clefs des « deux Charlatans [du Louvre], l'un Espagnol et l'autre Lorrain », respectivement le Cardinal de Plaisance et le Cardinal de Pelvé, sans rien apprendre de plus sur ces personnages historiques. Mais ces notes sont loin de fournir exclusivement des noms de personnages historiques, elles sont généralement consacrées à des informations sur le contexte historique que le lecteur du XVIIe siècle ne connaît plus. Les notes sont donc toutes « une explication des mots obscurs relative aux temps et aux lieux », pour paraphraser la définition que Furetière donne de la clef. L'identification de personnes réelles n'est ici qu'une forme parmi d'autres de la lecture à clef.

À l'opposé, certaines notes ne fournissent que des identifications de personnes réelles. Les noms sont parfois accompagnées de notices très développées, comme le montrent ce segment et la note de bas de page qui l'accompagne tirés d'une édition des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*[35] :

> Ce jeune prince qui s'appelait *Cha-Séphi*, avait *) *par une protection* [….].
>
> *) Louis, Duc de Bourgogne, père de Louis XV, sa Mère Marie Adélaïde de Savoye, son frère Louis, Duc de Bretagne, furent enlevés rapidement par la même espèce de maladie, Louis XV étant dans le berceau et à l'extrémité. La consternation en était d'autant plus grande, que la France espérait du Duc de Bourgogne un gouvernement tel, que Mr de Cambrai imagina dans son Télémaque. Les Grands et le peuple n'hésitèrent point de prononcer sur la cause et sur l'auteur. Un seigneur très qualifié (M. d. V.) dit publiquement à Versailles : peut-on ignorer l'auteur, c'est le Duc d'O., et si celui-ci meurt, ajouta-t-il, parlant de Louis XV, agonisant alors, je serai le Brutus. Le Duc d'O. en fut au désespoir, et se jetant aux pieds du Roi, son oncle le supplia de lui faire son procès dans les formes. LE SIECLE DE LOUIS XIV, p. 90, *éd. De Berlin*, vous fournira plusieurs autres particularités. Mais les soupçons tombèrent, chacun rougit de l'imputation. Pourquoi dit-on, a-t-il laissé vivre Louis XV, s'il voulait régner. L'argument n'est pourtant pas sans réplique. Un homme d'esprit, avec qui je m'entretenais sur ce sujet, me dit un jour : aurait-il régné, si Louis XV mourait.

La note offre ainsi une véritable notice historique sur le personnage, elle permet de resituer les événements dans leur contexte immédiat. Bien plus comme dans un discours scientifique, l'éditeur autorise son discours en fournissant des preuves de

34 *Satyre ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des États de Paris. Nouvelle édition, imprimée sur celle de 1677, corrigée et augmentée d'une Suite de Remarques sur tout l'Ouvrage, pour l'intelligence des endroits les plus difficiles*, A Ratisbonne, chez Mathias Kerner, 1696.

35 *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse, avec des éclaircissements et une clef marginale, plus complète et rectifiée par D.S.*, Amsterdam, 1763, p. 1-2.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

la pertinence de ses éclaircissements, en produisant des références externes à l'œuvre. Mais nous sommes ici face à un cas limite, la note devant en effet être toujours de taille relativement courte pour ne pas perturber la lecture.

Clefs intégrées à un autre élément du paratexte

Lorsqu'elle doit emprunter une forme longue, l'identification référentielle peut s'intégrer à une préface. Le fabricant de clefs développe alors un discours d'élucidation référentielle construit, aux allures « scientifiques » : exposé de sa méthode d'investigation, citations de l'auteur, allégation de preuves diverses. Il peut alors signer son texte[36]. De Marsy, auteur d'une clef de Rabelais en 1752, nommée « éclaircissements historiques, pour l'intelligence des allégories contenues dans le Gargantua et dans le Pantagruel », justifie son entreprise d'élucidation référentielle de la manière suivante :

> Le Gargantua qui était autrefois dans les mains de tout le monde, n'est aujourd'hui entendu que d'un très petit nombre de lecteurs, tant son langage a vieilli dans l'espace de deux siècles. D'ailleurs les Allégories répandues dans le roman de Rabelais, et relatives pour la plupart au temps où il écrivait, ont perdu beaucoup de leur clarté, à mesure qu'on s'est éloigné des temps et des événements qui ont donné lieu à ses ingénieuses fictions.

Le rôle de l'éditeur apparaît ici tout à fait indispensable au lecteur qui, sans lui, ne peut pas lever l'obscurité de l'œuvre de Rabelais. L'identification référentielle s'inscrit donc dans une véritable entreprise critique d'aide à la lecture, d'élucidation du sens de l'oeuvre. Cette pratique plus érudite est à rattacher plus généralement à la discipline philologique qui se évolue sous l'Ancien Régime. Après avoir édité des textes religieux, des auteurs de l'Antiquité accompagnés d'un commentaire savant, les philologues multiplient en effet des éditions avec commentaire du *corpus* français, dans lesquelles ils cherchent à offrir au lecteur les moyens de comprendre le sens de l'œuvre. Pour cela, ils mêlent explication du vocabulaire et explication des allusions historiques. Dans les pages des livres apparaissent alors des préfaces d'éditeurs, des notes, des index, qui visent à lever les obscurités d'un texte et à le faire bien entendre.

Quelques éléments de conclusion :

Ce rapide panorama de pratiques d'identification référentielle dans des œuvres fictionnelles montre l'apport d'une approche éditoriale. Elle permet en effet de décrire avec précision les formes très diverses que peuvent prendre les lectures à

[36] Les différentes éditions à clef des œuvres de Rabelais aux XVIIe et XVIIIe siècles présentent ainsi des élucidations référentielles présentées et revendiquées par un auteur qui prouve ses allégations.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

clef sous l'Ancien Régime. Il peut tout aussi bien s'agir de l'identification locale d'un personnage référentiel, du remplacement systématique des noms propres fictifs par des noms propres réels, d'une liste sans preuve, d'un discours construit et argumenté. Cette méthode permet en outre d'identifier les deux grands types de clefs imprimées, qui ne sont pas nécessairement exclusifs.

La pratique la plus fréquente est la « clef imprimée scandaleuse », à laquelle se réfèrent la plupart des dénis. Dans de nombreuses éditions de la BNF, elle prend la forme d'une liste, souvent présentée dans un cahier indépendant ajouté postérieurement, reconnaissable à plusieurs marques : matériel typographique différent du reste de l'édition, pagination indépendante du reste de l'ouvrage, rappel du titre de l'ouvrage auquel s'applique la clef, signatures qui indiquent que la clef n'est pas prévue par l'édition. Il est évident que ces clefs-listes étaient très recherchées. Elles concernaient presque exclusivement les romans satiriques qu'elles faisaient ainsi basculer du côté du libelle scandaleux.

Deux titres, au succès considérable, jamais publiés sans clef, ont joué un rôle significatif dans le développement de cette pratique éditoriale dans les toutes premières années du règne de Louis XIV. Tout d'abord, *L'Histoire des amours du grand Alcandre*, qui est accompagnée de la première occurrence de clef imprimée satirique sous la forme d'une liste, est republiée en 1660 à la fausse adresse célèbre « Pierre Marteau » dans le *Recueil pour servir à l'histoire d'Henri III*. C'est sous cette forme que le roman connaît un grand succès et est accessible au grand public. Le roman étant par la suite constamment republié, il semble qu'il a familiarisé le lectorat avec les clefs satiriques imprimées sous la forme de listes. De la même façon, la publication de *L'Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin en 1665, son retentissement et son succès éditorial ont joué également un rôle décisif. À une époque où les intrigues privées de la cour exercent une fascination grandissante sur un public souvent lassé d'histoire officielle, où les romans commencent à se nourrir de tous les bruits qui circulent dans le petit monde de la Cour, le scandale de l'*Histoire amoureuse des Gaules* et de sa clef ont eu un retentissement immense. Le lecteur muni de la clef se voyait offrir la possibilité d'entrer dans les appartements des plus grands de la Cour de France. Les libraires hollandais (ou parisiens déguisés) s'emparent de cette manne éditoriale en multipliant les éditions du roman, mais également en publiant les clefs d'autres romans.

Les clefs participent d'une stratégie de séduction d'un lecteur qui, lorsqu'il ouvre un livre présentant les mêmes éléments paratextuels que *L'Histoire amoureuse des Gaules*, c'est à dire des noms fictifs et une clef, s'attend à une matière scandaleuse. En ce sens, la clef imprimée fonctionne comme une sorte d'indice générique, suggérant un contenu scandaleux. À partir de cette époque, la clef imprimée sous la forme d'une liste scandaleuse devient un véritable phénomène éditorial, soit, dans

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

la majorité des cas, pour des œuvres contemporaines, soit pour des œuvres plus anciennes. Dans une contrefaçon d'une édition elzévirienne, Rabelais est ainsi republié avec une clef qui identifie François 1er et Louis XII sous les noms de Pantagruel et de Gargantua ; un roman sans succès, *Lupanie*, est republié avec une clef qui fait équivaloir l'héroïne et Madame de Montespan afin d'attirer le lecteur. Cette pratique scandaleuse de la clef a été vivement combattue par une censure très puissante, au service de la glorification de la figure du Roi.

Parallèlement se développe une pratique érudite d'élucidation référentielle des œuvres de fiction française qui n'est pas séparée de la pratique scandaleuse par une frontière étanche. En effet, les éditions des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* par exemple témoignent d'un glissement d'une pratique vers l'autre lorsque l'écart temporel qui sépare les éditeurs de la première publication du roman rend les révélations moins brûlantes. On passe alors de la simple clef-liste dont les identifications de personnages contemporains font scandale à des notes de bas de page où l'auteur de la clef justifie son entreprise, cite des historiens pour légitimer ses identifications. En effet, de manière générale, quand la clef se fait note de bas de page ou discours construit, elle s'accompagne d'un « éclaircissement » du vocabulaire, d'une élucidation des sources. Le fabricant de clefs passe donc du pamphlétaire médisant à l'érudit scrupuleux. Le contraste entre ces deux figures montre bien que les clefs sont loin d'être la pratique de lecture univoque qu'une critique contemporaine a pu rejeter en bloc.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

PLAN

AUTEUR

Anna Arzoumanov (Université Paris IV-Sorbonne)
Voir ses autres contributions

Courriel : annaarzoumanov@yahoo.fr

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.